



Affiliation F.F.T.A. : 3338020

Samedi 10 décembre 2016 & Dimanche 11 décembre 2016 Qualificatif au Championnat de France

Cher(e)s, Ami(e)s, Archers !!

La 1^{ère} Compagnie d'Arc de Villefontaine a le plaisir de vous inviter à son concours annuel en salle (2 x 18 mètres), qualificatif au championnat de France, qui aura lieu les samedi 11 décembre 2016 et dimanche 12 décembre 2016.

Gymnase Jacques ANQUETIL, 50 Avenue des Pins 38090 Villefontaine
G.P.S. : Latitude 5,14808000 Longitude 45,60480000
(Fléchage à partir de la sortie de Villefontaine de l'A43)

Arbitres : Samedi : Jean-Baptiste LUQUET , Olivier MARTIN
Dimanche : Alexandre BOUAOUD, Francis ANSELIN

Blasons :

- Blasons de 80 cm pour la catégorie Poussins arcs classiques (cible adaptée hauteur 1,10 mètre)
- Blasons de 60 cm pour les catégories benjamins et minimes classique et les arcs nus " Jeunes "
- Blasons de 40 cm pour les arcs classiques et les arcs nus " Adultes "
- Trispots verticaux de 40 cm pour les arcs à poulies.

Horaires :

	Samedi après-midi	Samedi soir	Dimanche matin	Dimanche après-midi
Greffe	12 h 00	17 h 45	07 h 45	13 h 00
Echauffement	12 h 45	18 h 15	08 h 15	13 h 45
Début des tirs	13 h 30	19 h 00	09 h 00	14 h 30
Résultats & Récompenses	17 h 00			18 h 00

Inscriptions :

- 5 € pour les jeunes (Poussins)
- 7 € pour les jeunes (Benjamins, Minimes, Cadets)
- 9 € pour les adultes (Juniors, Seniors, Vétérans, Super Vétérans)

Dispositions particulières :

Licence compétition 2017 OBLIGATOIRE. Pour les poussins si la puissance de l'arc est supérieure à 18#, licence 2017 et certificat médical par médecin FFTA OBLIGATOIRE.

Le départ du samedi après midi est réservé aux catégories Benjamin-Minime-Cadet pour la Coupe Rhône Alpes Jeunes. La semaine avant la fin des inscriptions si de la place est disponible, ce départ sera ouvert à toutes les catégories. Les récompenses pour les catégories jeunes seront remises uniquement le samedi après 17 h 00. Tenue blanche ou de club et chaussures de sport EXIGÉES.

Buvette et casse-croûte sur place.

Préinscriptions : Par mail : arcvillefontaine@gmail.com

La confirmation écrite, **ACCOMPAGNEE** du règlement à l'ordre de La 1^{ère} Compagnie d'Arc de Villefontaine devra nous parvenir avant le **Vendredi 02 décembre 2016** à l'adresse suivante :



M. Jean-François VINCOT
2 Allée Henri Le Navigateur
38090 Villefontaine



